

Recherches sociographiques



François-Xavier Garneau et l'infériorité numérique des Canadiens français

Philippe Reid

Volume 15, numéro 1, 1974

L'historiographie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055644ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055644ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

François-Xavier Garneau et l'infériorité numérique des Canadiens français

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Reid, P. (1974). François-Xavier Garneau et l'infériorité numérique des Canadiens français. *Recherches sociographiques*, 15(1), 31–39.
<https://doi.org/10.7202/055644ar>

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU ET L'INFÉRIORITÉ NUMÉRIQUE DES CANADIENS FRANÇAIS

Encore aujourd'hui, l'*Histoire du Canada* de F.-X. Garneau ne cesse, par le souffle puissant qui l'anime, d'étonner le lecteur qui l'aborde sans trop de préventions. À mesure que progresse sa lecture cependant se glisse également la surprise de constater, mal dissimulée derrière la grande inspiration de l'œuvre, la présence d'un homme aux prises avec une question qu'il parvient difficilement à résoudre, celle de l'infériorité numérique de sa collectivité.

C'est du moins l'impression que nous avons retenue d'une lecture attentive de l'ouvrage, et c'est sous cet angle, qu'à titre d'hypothèse, nous avons choisi de l'envisager.

Il n'est de meilleur moyen d'introduire au choix d'une telle perspective que de citer ce passage de l'*Histoire du Canada* qui a singulièrement attiré notre attention et nous a suggéré une avenue possible de recherche :

« Sans cette politique [Les huguenots chassés de France par la révocation de l'Édit de Nantes se voient interdire l'entrée en Nouvelle-France] nous ne serions pas, nous Canadiens français, réduits à défendre pied à pied, contre une race étrangère, nos lois, notre langue, notre nationalité. Comment pardonner jamais au fanatisme d'avoir rendu si pénible le sort de tout un peuple et compromis, gravement peut-être, son avenir. »¹

Non seulement cette remarque est-elle lourde d'implications, mais encore nous met-elle en présence d'une sorte de bilan de la situation qui préside à la rédaction de l'œuvre vers la fin des années 1830. Elle commence à revêtir une plus grande importance lorsqu'on l'associe à cet autre phénomène révélateur d'un certain état d'esprit, soit ce foisonnement d'expressions du type « peuple peu nombreux »,² « peuple si faible en nombre »³, « petit peuple »,⁴ « peuple encore fragile »,⁵ « petite société »⁶ qui émaillent le texte du début à la fin. Le

1. F.-X. GARNEAU, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, 7^e édition (réimpression de la 5^e) par Hector Garneau, Montréal, 1928, p. 318.

2. *Id.*, p. 392.

3. *Id.*, p. 426.

4. *Id.*, p. 598.

5. *Id.*, p. 614.

6. *Ibid.*, p. 614.

lecteur se trouve dès lors porté au cœur d'une problématique définie par l'auteur, centrée sur sa conscience d'appartenir à un peuple minoritaire à l'avenir incertain. À vrai dire l'infériorité numérique occupe une telle place dans cet état de conscience latent chez Garneau, qu'il semble qu'on puisse à sa lumière interpréter toute l'œuvre.

En premier lieu, il faut bien saisir ce que signifie cette question du petit nombre pour l'auteur. En termes clairs, il affirme :

« [...] un peuple peu nombreux, ne pouvant commander à sa destinée, est obligé d'user de beaucoup de précaution et de prudence. »⁷

Pour lui, les « peuples peu nombreux » se trouvent pour ainsi dire gênés dans leurs mouvements. Du moins leur marge de manœuvre est-elle considérablement réduite. Ils sont contraints de suivre une voie de modération, de prudence, conséquence inévitable qui découle de leur faiblesse numérique. Et ce destin particulier, notera-t-il ailleurs, en dépit d'efforts pour le modifier, demeure inéluctable :

« Il y a des destinées fatales. Tout fait croire que le sort des Polonais est fixé pour jamais, comme celui des Canadiens français. »⁸

S'il n'y avait que le nombre, passe encore. Mais Garneau ne peut s'empêcher de constater combien ce « petit peuple canadien-français » — expression qui sera reprise avec combien d'insistance par le Chanoine Groulx — est mal servi par la géographie, coïncé qu'il est dans le haut de l'Amérique, pour ainsi dire ballotté entre l'Angleterre et les États-Unis, deux puissances commerciales qui risquent de le balayer de la surface du globe.

Dans de telles circonstances, il n'y a qu'une issue possible, du moins avant 1840 :

« S'appliquer à profiter des circonstances et surtout du temps, qui élève dans la république des États-Unis, une rivale à laquelle l'Angleterre sera un jour peut-être, obligée de chercher des ennemis, pour conserver la domination du commerce et des mers. »⁹

Ce rôle d'allié de l'Angleterre dans sa lutte éventuelle contre les États-Unis semble le seul que puisse se permettre de jouer le peuple canadien-français. Il ne saurait être question d'annexion aux États-Unis car alors, l'exemple de la Louisiane est là pour en témoigner, cela signifierait la catastrophe pour la nationalité canadienne-française qui ne tarderait pas à disparaître. « Une démocratie conquérante, remarque l'auteur à propos des États-Unis, est portée à détruire les nationalités qui lui sont soumises. »¹⁰ Et s'il faut choisir entre deux maux :

7. *Id.*, p. 392.

8. F.-X. GARNEAU, *Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 32 et 33*, texte établi, annoté et présenté par Paul Wyczinski, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1968, p. 262.

9. F.-X. GARNEAU, *Histoire du Canada...*, p. 614.

10. *Id.*, p. 371.

« [...] Une liberté qui doit anéantir votre nationalité, est plus triste qu'un régime monarchique, qui peut la laisser subsister. »¹¹

Au moins, avec l'Angleterre y a-t-il possibilité de survie pour la nationalité canadienne-française. Solution cependant qui ne semble pas soulever l'enthousiasme de l'auteur s'il faut en croire certains de ses propos du type « trop peu, trop tard » :

« Malheureusement dans une petite société, les passions s'enflamment en peu de temps et les injustices, senties trop vite, font oublier la prudence nécessaire pour attendre des remèdes souvent trop tardifs. »¹²

Au fond, il ne se fait guère d'illusion ; l'union des deux Canada « devait arriver tôt ou tard ». ¹³

La situation de la fin des années trente, dès lors que sont connues les intentions de Durham, semble désespérée aux yeux de l'auteur. Le peuple canadien-français, petit peuple isolé et oublié du reste du monde, doit maintenant faire face à la menace très réelle de l'assimilation. Après le rapport Durham et l'Acte d'Union, il n'est désormais plus possible pour quiconque de douter que l'Angleterre, par l'entremise de son Colonial Office, veuille « faire du Canada, un pays vraiment anglais de sentiment et de nationalité ». ¹⁴ En fait, comme il le dira plus tard, la Grande-Bretagne a manifestement « condamné cette nationalité à périr ». ¹⁵

En face d'une aussi sombre perspective, il perçoit sa tâche comme étant celle de justifier l'existence de ce peuple, de montrer qu'en dépit de sa faiblesse numérique, il mérite de survivre. Il lui faut à tout prix éviter sa disparition de la surface de la terre. Et s'il faut en croire son discours, ce peuple non seulement méritera de survivre, mais encore sera-t-il presque assuré de sa survie.

Petit à petit, au fil de l'œuvre, prend lentement forme cette réalité supérieure aux individus et aux classes qui tantôt portera le nom de nationalité, tantôt celui de patrie, le plus souvent celui de peuple. Autant de termes différents qui tendent tous à démontrer l'existence d'une nation canadienne-française.

En utilisant le concept vague de « nationalité », qui vers 1820 commence à jouir d'une grande diffusion en Europe, Garneau désigne tout à la fois la nation et ce quelque chose qui permet à la nation de subsister, c'est-à-dire ce mélange d'institutions et d'usages que symbolisent « la langue, les lois, la religion ». ¹⁶ Et c'est au fond la même chose qui est visée lorsque l'auteur utilise le terme de « patrie » :

11. *Id.*, p. 392.

12. *Id.*, p. 371.

13. *Id.*, p. 678.

14. *Id.*, p. 598.

15. F.-X. GARNEAU, *Voyage en Angleterre...*, p. 234.

16. F.-X. GARNEAU, *Histoire du Canada...*, p. 427.

« [...] s'il est vrai que la patrie n'est pas seulement dans l'enceinte d'une ville, dans les bornes d'une province, mais qu'elle est aussi dans les affections et les liens de famille, dans les lois, dans les mesures et dans les usages nationaux. »¹⁷

L'expression de « peuple » qui revient abondamment sous sa plume offre moins de précision que la précédente. Il est difficile d'en cerner les multiples sens. Dans son acception la plus large, elle renvoie à tout ce qui n'est pas aristocratie. Au fond, c'est à l'Amérique qu'il songe, puisque selon ses termes, celle-ci se compose « d'une seule classe d'hommes, le peuple ». ¹⁸ Par ailleurs « l'homme du peuple » c'est pour lui « l'homme qui travaille et qui souffre » :

« Le Nouveau Monde fut découvert et colonisé au moment où les formes de la société de l'Ancien allaient changer, où l'homme qui travaille et qui souffre, l'homme du peuple, allait commencer à s'agiter pour obtenir un gouvernement fondé sur ses besoins [...] »¹⁹

Ainsi ce terme riche de sens implique-t-il plusieurs choses à la fois : la nation, l'homme qui peine et qui souffre, c'est-à-dire « l'humble artisan », le colon, l'habitant et les classes moyennes qui servent de canaux d'expression aux aspirations populaires.

On touche ici à un élément important du schéma de Garneau sur le développement de la société. Pour lui, « l'entrée du peuple dans l'histoire grâce à la liberté qui contribue au mouvement des esprits », ²⁰ constitue l'événement le plus significatif de l'histoire contemporaine. Et si cette entrée a pu se réaliser, c'est grâce aux « classes moyennes ». Ce sont elles qui

« [...] ayant acquis par leur industrie de l'importance et des richesses, [commençaient] à prendre le rang qu'elles doivent avoir dans les nations dont elles font la principale force. »²¹

Au cours des révolutions anglaise et française, elles sont entrées en lutte contre la « noblesse guerrière » pour « jouer leur rôle à leur tour et introduire dans l'État des principes plus favorables à la liberté des peuples ». ²²

Garneau ne cesse de faire l'éloge des classes moyennes anglaises, surtout dans son récit de voyage en Angleterre et en France. Il dit de cette petite bourgeoisie qu'elle est « l'âme, la pensée, la force de l'empire » et constate que c'est d'elle « que sortent le plus souvent les grandes idées et les grandes actions ». ²³

Quant à la bourgeoisie canadienne-française, il lui accorde discrètement un rôle de premier plan lorsqu'il qualifie l'introduction du gouvernement représentatif au Canada, comme « l'un des événements les plus remarquables de notre histoire ». ²⁴ Et d'ajouter l'auteur :

17. *Id.*, p. 301.

18. *Id.*, « Discours préliminaire ».

19. *Id.*, p. 495.

20. *Id.*, « Discours préliminaire ».

21. *Id.*, p. 56.

22. *Ibid.*

23. F.-X. GARNEAU, *Voyage en Angleterre...*, p. 254.

24. F.-X. GARNEAU, *Histoire du Canada...*, p. 429.

« [...] Ce n'est pas que la constitution de 1791, comme elle allait être suivie, fut bien équitable ; mais le degré de liberté qu'elle établit donna du moins à nos pères un moyen d'exposer leurs sentiments et leurs besoins. »²⁵

Le « peuple », — il serait plus juste de dire, la bourgeoisie professionnelle — fait son entrée dans l'histoire canadienne. Cette bourgeoisie agit bien sûr, selon Garneau, dans l'intérêt du « peuple », se contentant d'être, selon la constitution, l'expression de ses aspirations, de ses besoins. Pour nous convaincre de l'existence réelle de ce lien, l'historien souligne discrètement que Joseph Papineau et Pierre Bédard, les premiers leaders des représentants à la Chambre, sortent « tous les deux des rangs du peuple ». ²⁶ Une autre preuve de l'importance qu'il accorde à cette bourgeoisie professionnelle repose sur cette façon qu'il a de nous rappeler que la Chambre d'assemblée constitue le nouveau théâtre de la lutte pour la survivance :

« Les Canadiens se présenteront à nous [à partir de 1792] sous un aspect nouveau. Intrépides et persévérants sur les champs de bataille au temps du régime français, on va les voir sous le gouvernement anglais, montrer la même constance dans une lutte d'un autre genre, se distinguer par leur énergie et par des talents qu'on ne leur avait pas encore connus. »²⁷

Les événements de 1837-38, on le devine aisément, viennent perturber cette alliance entre la bourgeoisie professionnelle, qui domine la Chambre d'assemblée, et le peuple. Les jeunes membres des professions libérales élus à la chambre après 1830 ont rompu l'espèce d'harmonie qui existait entre les deux catégories sociales. La nouvelle génération se distingue, selon Garneau, de la génération précédente par l'absence de modération qui caractérise sa démarche, par son refus obstiné de toute forme de compromis, pourtant si indispensable dans un contexte de faiblesse numérique :

« Un grand nombre de jeunes gens avaient été élus par le peuple. Ils apportèrent leurs idées exagérées, et excitèrent les chefs qui avaient plutôt besoin d'être retenus, après la longue lutte qu'ils venaient de soutenir [...] Il fallait posséder, disaient-ils, [les La Fontaine, Morin, De Bleury] tous les droits, tous les privilèges qui sont le partage indubitable du peuple dans le Nouveau Monde ; il n'y avait rien à craindre en insistant. Les États-Unis n'étaient-ils pas à côté de nous pour nous recevoir dans leurs bras, si nous étions blessés dans une lutte aussi sainte ? Ils s'opposèrent à tout compromis, à toute transaction. »²⁸

L'auteur ne manque pas de faire ressortir la pauvreté de leur analyse de la situation politique, en même temps que la naïveté et la présomption de leur opposition à l'Angleterre qui n'hésitera pas par ailleurs à se servir d'eux :

« [...] ils [les jeunes députés] croyaient pouvoir amener l'Angleterre où ils voudraient. Ils ne se doutaient pas que l'Angleterre, plus habile, se servirait d'eux plus tard, après la consommation de l'union législative, pour faire marcher un système dont la fin première serait, suivant Lord Durham, son auteur, "d'établir dans le Bas-Canada une population anglaise, avec les lois et la

25. *Ibid.*

26. *Ibid.*

27. *Id.*, p. 428.

28. *Id.*, p. 620.

langue anglaises, et de soumettre cette province au régime vigoureux d'une législature essentiellement anglaise". »²⁹

Il nous montre bien aussi combien ces « jeunes gens » se trouvent éloignés du peuple, autre point qui les dissocie de leurs aînés :

« [...] les plus grands efforts se faisaient pour soulever partout le peuple ; mais on éveillait plutôt la curiosité de la foule que sa colère. Loin des villes, loin de la population anglaise et du gouvernement, le peuple vivait tranquille, comme s'il était au milieu de la France, et sentait à peine les blessures du joug étranger. »³⁰

On aura remarqué que la notion de « peuple » insérée discrètement dans le récit se trouve soudainement chargée d'un sens nouveau, plus précis. Elle désigne maintenant cette masse paysanne qui habite « loin des villes ». Sans doute l'auteur se rappelle-t-il ici sa propre enfance dans le village de Saint-Augustin. Et par la même occasion, cette bourgeoisie, à laquelle autrefois il faisait fréquemment allusion, a tendance à s'effacer de sa conscience.

Les jeunes membres des professions libérales, en s'éloignant du peuple, se sont en même temps coupés du reste de la nation. Dorénavant, la bourgeoisie professionnelle ne peut plus jouer ce grand rôle qui normalement lui revient d'être le porte-parole des besoins du peuple. Et Garneau gardera toujours du mépris pour ces jeunes gens qui, pour satisfaire « leur ambition personnelle »,³¹ n'ont pas hésité à sacrifier tous les principes que jadis ils professaient si hautement :

« Ah ! si j'avais été la cause par mes discours, comme tant d'agitateurs, de l'Union du Canada anglais au Canada français... »³²

« [...] Et que voit-on en Canada sous le voile mensonger de l'Union ? Les rebelles de 1837, qui voulaient faire prendre les armes au peuple au nom de la nationalité, lèvent aujourd'hui de toutes parts leurs mains vénales, pour accepter l'or du vainqueur qui a condamné cette nationalité à périr et lorsqu'ils les possèdent, tiennent leur bouche muette comme la tombe sur cette même nationalité si sacrée à leurs yeux tant que l'Angleterre leur refusa une pâture. »³³

Ce mépris qu'affiche l'auteur à leur égard est d'autant plus fort qu'ils ont, par leurs gestes irréfléchis et leur tentative avortée de soulèvement, compromis tout ce qui avait été acquis de haute lutte depuis 1760. Et que peuvent faire désormais ceux qui parmi les aînés prêchaient la modération comme seule voie possible dans les circonstances ?³⁴ Leur existence sociale de même que plus généralement celle de toute une couche sociale urbaine se trouve gravement

29. *Ibid.*

30. *Id.*, p. 662.

31. *Id.*, p. 676.

32. F.-X. GARNEAU, *Voyage en Angleterre...*, p. 302.

33. F.-X. GARNEAU, *Histoire du Canada...*, p. 234.

34. L'auteur songe en particulier à John Neilson, Frederic Quesnel, Austin Cuvillier, ces « hommes éclairés dont l'expérience et le jugement avaient un grand poids », *Histoire du Canada...*, p. 627.

compromise. Chose certaine, leur analyse de la situation a perdu toute pertinence.

Il ne reste plus aux yeux de l'auteur que cette masse compacte et homogène de paysans vivant loin des villes comme en un quelconque coin de France. Le peuple canadien-français ce sera désormais ces paysans. Ils incarneront la nation :

« Les Canadiens français forment un peuple de cultivateurs dans un climat rude et sévère [...] »³⁵

Oubliant son libéralisme et l'action de la bourgeoisie professionnelle des villes, l'auteur se tourne résolument du côté des petites communautés villageoises semblables à celle qu'il a connue dans son enfance pour les magnifier à la grandeur de toute une société. Seuls maintenant ces paysans « d'un grand courage et de mœurs simples »³⁶ offrent la possibilité d'une continuité entre le passé, le présent et l'avenir. Ce sont eux qui en quelque sorte garantiront la survivance de la nation. Le passé collectif est repris en fonction des données de la situation problématique dans laquelle se trouve plongé l'auteur. Toute la vie sociale est en quelque sorte réinterprétée.

Qui sont ces gens sur les bords du Saint-Laurent au moment de la conquête? « Des enfants abandonnés »³⁷ par la France; des paysans « délaissés par leurs compatriotes les plus riches et les plus éclairés [...] faibles en nombre et mis un instant pour ainsi dire à la merci des populeuses provinces anglaises ». ³⁸ C'est exactement la situation de 1840.

Ces paysans de 1760 livrés à eux-mêmes ont dû faire face au « pire malheur que puisse éprouver un peuple ». ³⁹ Ils « ne songèrent qu'à se réfugier sur leurs terres pour réparer leurs pertes et s'isolant de leurs nouveaux maîtres, ils se livrèrent à l'agriculture ». ⁴⁰ Et ce fut le miracle de la survivance de ce peuple « si faible en nombre » :

« On devait croire que le peuple canadien, si jeune, si faible en nombre disparaîtrait sous tant d'épreuves [qui marquent la période entre 1760 et 1792] [...] abandonné, oublié par la mère patrie, [...] connu à peine du reste des autres nations, [...] il a combattu seul toutes les tentatives faites contre son existence, et il s'est maintenu à la surprise de ses oppresseurs, vaincus et découragés. Admirable de persévérance, de courage, et de résignation, il n'a jamais un moment cessé d'espérer. Fidèle à la religion de ses pères, révérent les lois qu'ils lui ont laissées en héritage, chérissant la langue [...] »⁴¹

Le passé fournit en quelque sorte une réponse commode aux incertitudes du présent. Face à un avenir mal assuré, face à cette « nouvelle conquête » que

35. *Id.*, p. 716.

36. *Id.*, p. 305.

37. *Ibid.*

38. *Id.*, « Discours préliminaire ».

39. *Id.*, p. 289.

40. *Id.*, p. 296.

41. *Id.*, p. 426.

constitue l'Acte d'Union, les Canadiens français peuvent se tourner vers 1760 pour y trouver l'image de l'action à entreprendre. Malgré leur petit nombre ils ont su résister ; leur nationalité est restée intacte. Ce qui fut possible alors, l'est encore aujourd'hui. Le futur magique se simplifie et tend à se confondre avec le passé dans une sorte d'espace d'où le temps est évacué.

Mais Garneau va plus loin. S'inspirant de l'essentiel des propos de Durham sur l'antagonisme entre les deux « races », auxquels il mêle volontiers quelques éléments de la théorie de l'historien Auguste Thierry — conflit de races, concept de conquête —, il introduit dans son argumentation historique le concept mystérieux de race française, élément qui a sans doute pour but d'assurer en quelque sorte la survivance du peuple canadien-français en dépit de sa faiblesse numérique. Plus précisément, il réutilise les catégories de race inférieure et race supérieure à la base du rapport Durham, en prenant soin cependant d'en modifier quelque peu le sens. À la notion de bloc culturel indivisible, implicite à celle de race dans le discours durhamien, il ajoute celle de force mystérieuse surgie des profondeurs de l'inconscient.

L'auteur établit clairement l'antagonisme racial qui résulte de la conquête. Les vainqueurs de 1760 appartiennent à une race « d'opresseurs turbulents et ambitieux ». ⁴² Ils se sont emparés du commerce. Et ces marchands et fonctionnaires publics anglais qui à cette époque « concertèrent la destruction de la langue, des lois et des coutumes des Canadiens, comme le moyen le plus prompt et le plus sûr de dominer ce peuple et de l'exploiter » ⁴³ ont survécu en tant que caste privilégiée. Ils forment en 1791 « une même communauté d'intérêts et de sentiments ». ⁴⁴ Communauté qui par son contrôle des deux Conseils et de l'administration publique domine la majorité canadienne-française. Ce peuple conquis, opprimé, a toujours su résister et triompher de toutes les calamités, grâce à cette force mystérieuse qui l'anime, grâce à la race française :

« Cette force secrète de cohésion et de résistance qui maintient l'unité nationale à travers les plus cruelles vicissitudes, et la relève triomphante de tous les désastres [...] Tout démontre que les Français établis en Amérique ont conservé ce trait caractéristique de leurs pères, cette puissance énergique et insaisissable qui réside en eux-mêmes [...] Ils se conservent, comme type, même quand tout semble annoncer leur destruction. Un noyau s'en forme-t-il au milieu de races étrangères, il se développe, en restant isolé [...] » ⁴⁵

L'introduction de la race comme principe explicatif, qui n'est au fond qu'une façon de prolonger le discours de Durham emprunté à l'élite marchande montréalaise, sauf que la race inférieure s'est muée en race supérieure, sert bien la cause de l'auteur qui s'est donné comme tâche d'assurer la survivance de sa nationalité.

42. *Id.*, p. 346.

43. *Id.*, p. 427.

44. *Id.*, p. 437.

45. *Id.*, « Discours préliminaire ».

En résumé, il existe en 1840 un peuple qui a sa propre nationalité ou culture et qui mérite de survivre en dépit des malheurs qui s'abattent sur lui ; il y parviendra grâce à son appartenance à la race française, cette race dont la principale caractéristique consiste dans cette « ardeur belliqueuse » qui permet de maintenir la cohésion nationale.

Et quelle finalité Garneau propose-t-il au terme du récit ? Celle qui s'impose d'emblée à une lecture du passé, la seule qui soit possible en tenant compte de cette infériorité numérique propre à son peuple : le repli sur soi et la lutte pour la survivance :

« [...] Depuis la conquête, sans se laisser distraire par les théories des philosophes ou les déclamations de rhéteurs sur les droits de l'homme, il a fondé toute sa politique sur sa propre conservation. Il était *trop peu nombreux* pour prétendre ouvrir une voie nouvelle aux sociétés [...] Il s'est resserré en lui-même, il a rallié tous ses enfants autour de lui, et a toujours craint de perdre un usage, une pensée, un préjugé de ses pères [...] »⁴⁶

Il n'y a pour lui qu'une seule stratégie possible dans les circonstances, la même qu'autrefois, car les Canadiens français demeurent encore aujourd'hui ce petit peuple de cultivateurs qu'ils étaient en 1760. Le futur simplifié devient le passé rationalisé :

« Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes ; qu'ils soient sages et persévérants, qu'ils ne se laissent point séduire par le brillant des nouveautés sociales et politiques ! Ils ne *sont pas assez forts* pour se donner carrière sur ce point. C'est aux grands peuples à faire l'épreuve des nouvelles théories [...] Pour nous, une partie de nos forces vient de nos traditions ; ne nous en éloignons ou ne les changeons que graduellement. »⁴⁷

Sans doute Garneau s'efforce-t-il de se rassurer lui-même en observant que « les nations trop peuplées ne peuvent conserver longtemps leur génie et leur force »,⁴⁸ ce qui est une façon détournée de faire l'éloge des petites nations. Ou encore tente-t-il de se convaincre que la lutte pour la conservation de sa nationalité offre un caractère noble, presque sacré :

« Il y a quelque chose de touchant et de noble tout à la fois à défendre sa nationalité, héritage sacré qu'aucun peuple, quelque dégradé qu'il fût, n'a jamais répudié, jamais plus grande et plus sainte cause [...] »⁴⁹

Sans doute évoque-t-il la race française pour rendre en quelque sorte plus habitable cette difficile survivance. Pourtant, il ne parvient pas tout-à-fait à éliminer cette gênante question de la faiblesse numérique qui revient sans cesse sous sa plume.

Philippe REID

*Département de sociologie,
Université Laval.*

46. *Id.*, p. 716.

47. *Id.*, pp. 717-18.

48. *Id.*, p. 712.

49. *Id.*, « Discours préliminaire ».